

WEBINAIRE - DÉCOUVREZ LES SOLUTIONS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE FAITES POUR VOUS, TPE-PME !

20 OCTOBRE 2022
11H - 12H30

Plan de sobriété, accompagnement, aides, posez vos questions



**SANDRINE
BOURGOGNE**

Secrétaire Générale
Adjointe



**GUILLAUME
CREZE**

Coordinateur de la Cellule
Mobilisation des Entreprises



**ISABELLE
ALBERTALLI**

Directrice de la
Cellule Climat





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Découvrez les solutions de sobriété énergétique faites pour vous, TPE-PME !

Webinaire CPME x ADEME x BPI France

AGIR PLUS, PLUS VITE..

Opérateur d'Etat sous tutelle :

- Des ministères Ecologie Energie Territoires;
- Du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Domaines d'activités :

- Trajectoires bas carbone et adaptation au changement climatique ;
- Energies renouvelables ;
- Bâtiment ;
- Entreprises-Industrie
- Bioéconomie durable ;
- Mobilités-transports ;
- Qualité de l'air ;
- Changement comportements et mobilisation ;
- Economie circulaire ;
- Sites et sols pollués

Budgets

- 757 M€ en 2021 ;
- 2 Milliards dans le cadre de France Relance (2021-2022).

Nos missions :

- Amplifier le déploiement de la transition écologique ;
- Contribuer à l'expertise collective ;
- Innover et préparer l'avenir.

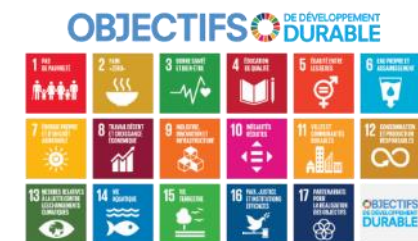
Combien, où ?

- 904 collaborateurs dont 393 en régions ;
- 3 sites centraux (Angers, Valbonne, Montrouge)
- 17 directions régionales.

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/>



Longue vie
aux objets



I – Offre de l'ADEME aux entreprises

L'ADEME VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE AUTOUR D'UNE **DÉMARCHE GLOBALE** PLURI THÉMATIQUES.

Nous vous aidons dans votre trajectoire bas-carbone et d'adaptation au changement climatique.



ENTREPRISES



Climat



Bâtiment



Économie
circulaire &
déchets



Énergies



Qualité
de l'air



Bio-
économie



Sites &
sols pollués



Mobilité &
Transports

POUR **RÉUSSIR VOS OBJECTIFS** DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOUS VOUS OFFRONS 5 SERVICES COMPLÉMENTAIRES :



VOUS INFORMER ET VOUS INSPIRER

- Étude & documentation
- Abonnements



VOUS FORMER

- E-learning
- Formations en présentiel



VOUS METTRE EN RELATION

- Avec vos pairs
- Avec d'autres organismes partenaires
- Lors de nos événements



VOUS ACCOMPAGNER AVEC NOTRE EXPERTISE ET NOS DISPOSITIFS

- Conseil
- Dispositifs globaux
- Processus de labellisation



VOUS SOUTENIR FINANCIÈREMENT

- Appels à projet
- Projets sur mesure
- Projets tests & innovation
- Accompagnement scientifique & technique

Vidéo



[Entreprises : devenez acteurs de la transition écologique](#)

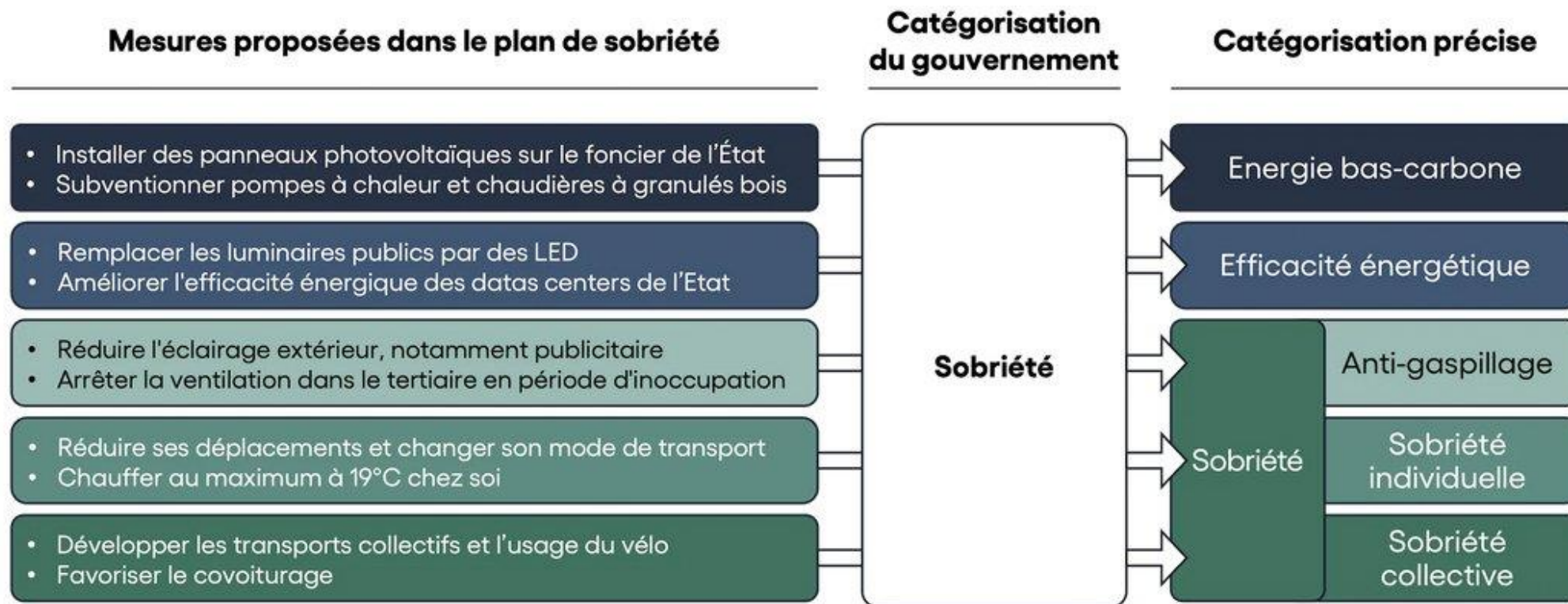
II – Sobriété énergétique et Hivers 2022 / 2023

Sobriété énergétique et Hiver 2022 / 2023

- Vous avez dit sobriété ?
- Comment agir ?

Vous avez dit sobriété : voir loin dans l'urgence.

- Efficacité énergétique (optimisation du processus) vs sobriété (remettre en cause l'usage)

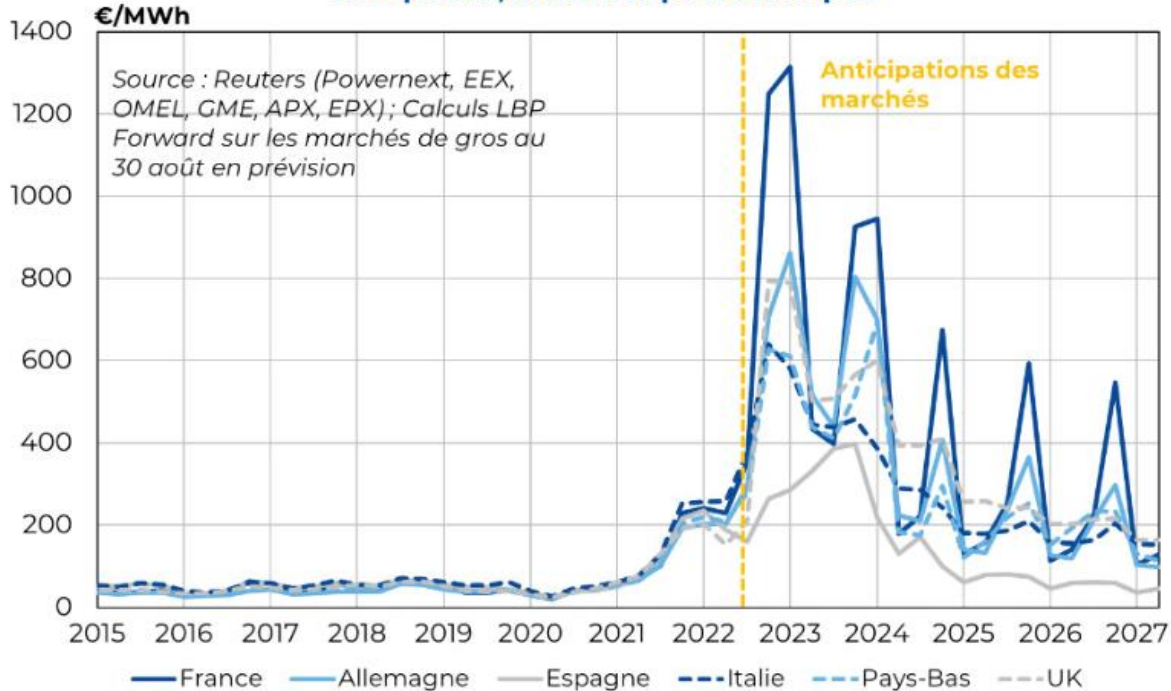


Vous avez dit sobriété : voir loin dans l'urgence.

- Efficacité énergétique (optimisation du processus) vs sobriété (remettre en cause l'usage)
- Crise et enjeux : stock et flux !
 - Gestion des pics / effacement – report de consommation
 - Réduction de la consommation / usage : Cout / compétitivité
 - Décarbonation (sortir des énergies fossiles)
- Objectifs des 10% vs accord de Paris / SNBC / Paquet climat
- Sobriété conjoncturelle / sobriété structurelle : qui interroge nos modèles de société ? Cohérence / Acceptabilité sociale

Prix des énergies

Marché de gros de l'électricité - Prix dans les principaux pays européens, observés puis anticipés



- ⇒ Marché de gros – Electricité et de Gaz en fort hausse
- ⇒ Prix du gaz septembre PEG à **151 €/MWh**
- ⇒ Prévion de prix de l'électricité qui pourrait dépasser les **1000 €/MWh**

Evolution du prix du gaz janvier 2018 – sept 2022



Comment Agir ?

- **Etats des lieux**
- Actions immédiates
- S'engager un plan d'actions ambitieux
- Décarbonation, ENR, sobriété matière



Comment faire un état des lieux

- > Pour les PME de 20 à 250 salariés, l'ADEME propose le Diag Éco-Flux en partenariat avec Bpifrance : un [accompagnement](#) ↗ pour la réduction des consommations d'énergie, d'eau et de matières et la réduction des déchets.
- > Toutes les entreprises peuvent être accompagnées pour un diagnostic personnalisé, une visite énergie, un diagnostic « TPE gagnantes sur tous les coûts » réalisés par les [CCI](#) ↗ ou les [CMA](#) ↗. Ces chambres peuvent être contactées via le site gouvernemental « [Places des entreprises](#) ↗ » (rubrique environnement/énergie).
- > Le petit tertiaire privé (< 1 000 m²) bénéficie de conseils gratuits via le [dispositif SARE](#) ↗.
- > Le dispositif CEE [Baisse les watts](#) ↗ porté par la Poste accompagne les TPE/PME dans la maîtrise de la consommation d'énergie liée à leurs activités (à partir de l'automne 2022)

Partenariat ADEME – Bpifrance

Un continuum d'aides pour accélérer la TE des PME



Sensibiliser



Conseiller



Financer



Accompagner



Entrainer



ÉNERGIE • EAU • MATIÈRES • DÉCHETS

Prêt vert

Prêt méthanisation
injection






Coq vert



Comment Agir ?

- Etats des lieux
- **Actions immédiates**
- S'engager un plan d'actions ambitieux
- Décarbonation, ENR, sobriété matière



10 gestes pour faire des économies d'énergie dans les entreprises

EN ENTREPRISE



Pour gagner en efficacité énergétique et décarboner la production, des actions de sobriété peuvent être mises en place immédiatement et à plus long terme.

- 1 Adapter la température du chauffage** des bâtiments en fonction de l'occupation et de la température extérieure: 19°C pour les pièces occupées, 16°C hors période d'occupation, 8°C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours. Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation d'énergie en moins. S'assurer de la bonne fermeture des locaux chauffés.
- 2 Entretien et rendre plus efficaces les équipements de chauffage et de froid:** installer des portes sur les meubles frigorifiques, vérifier le bon réglage et entretenir les chaudières, les pompes de circulation d'eau chaude, les pompes à chaleur, les systèmes de climatisation réversibles... en plus de l'inspection quinquennale obligatoire.
- 3 Optimiser le fonctionnement des équipements industriels** comme les appareils à air comprimé (recherche de fuites, arrêt des compresseurs en période d'inactivité, nettoyage des filtres, diminution de la pression des soufflantes à 2 bars...) et les fours, séchoirs et ventilations. Optimiser les débits et températures. Diminuer la pression du réseau vapeur ou du débit d'air. Vérifier l'état des calorifuges et inciter le personnel à rechercher et signaler les fuites.
- 4 Réduire la consommation de l'éclairage:** améliorer son efficacité en déployant des LED ou des éclairages basse consommation, éteindre lors des périodes de fermeture, réduire l'éclairage extérieur notamment publicitaire.
- 5 Viser la sobriété numérique:** arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables (comme les écrans des halls d'accueil), éteindre les écrans et ordinateurs la nuit, limiter le nombre et le surdimensionnement des équipements informatiques, augmenter la température des salles de serveurs, mettre en œuvre des systèmes de refroidissement passifs (free cooling)...
- 6 Impliquer les salariés:** les sensibiliser à l'efficacité énergétique, les former aux enjeux environnementaux, les inciter à réduire l'impact de leurs déplacements (via le forfait mobilités durables par exemple), organiser le télétravail lorsque c'est possible.
- 7 Faire un état des lieux de ses consommations d'énergie** pour identifier les économies rapidement réalisables. Les CCI et CMA proposent des accompagnements et des visites énergie (contact via Place des entreprises); pour les PME de 20 à 250 salariés, Epifrance et ADENE proposent le dig éco-flux.
- 8 S'engager dans une démarche plus ambitieuse** avec le soutien de l'ADENE. Bénéficiez de financements pour réaliser des audits énergétiques, des études sur des projets d'amélioration de la performance énergétique et la mise en place de systèmes de management de l'énergie.
- 9 Investir dans des projets d'efficacité énergétique ou de décarbonation.** L'Appel à projets DECARB FLASH subventionne des actions rapides de réduction de la consommation d'énergies fossiles dans de petits sites industriels. Le Fonds chaleur finance les projets visant la production de chaleur et de froid renouvelables.
- 10 Développer des produits et des services éco-conçus et axés sur l'usage** plutôt que sur la vente grâce aux retours d'expérience, aux guides et à l'accompagnement de l'ADENE. Des aides sont disponibles pour des études et investissements afin d'intégrer des matières recyclées aux produits.

POUR ALLER PLUS LOIN

En cas de tension sur le système électrique, consultez monecowatt.fr pour piloter au mieux votre consommation d'électricité. Vous pouvez également devenir partenaire Ecowatt.

Pour plus de conseils, consultez agpe@rtefrance.adene.fr (entreprises)



 Crédits photos: RTE, ADENE

Des éco-gestes sur l'ensemble des postes de consommation

- Numérique
- Bâtiment
 - Éclairage
 - Chauffage / Climatisation
 - Isolation
- Mobilité / transport / logistique
- Process techniques et utilités
- Maîtrise opérationnelle et implication des salariés

- 10 gestes pour faire des économies d'énergie dans les entreprises
- 10 gestes de sobriété numérique pour tous
- 10 gestes pour faire des économies d'énergie dans votre immeuble
- 10 gestes pour faire des économies d'énergie chez soi
- 10 gestes pour économiser de l'énergie lors de ses déplacements

Gestion des pics : Complémentarité éco-gestes promus par RTE (monecowatt.fr)



Comment Agir ?

- Etats des lieux
- Actions immédiates
- **S'engager un plan d'actions ambitieux**
- Décarbonation, ENR, sobriété matière



Construire son plan de sobriété

- Nécessite une action structurée sur l'ensemble des postes
 - Bâtiments
 - Numérique
 - Mobilité
 - Process / utilité / réseau
 - Implique des investissements
 - Associé à du management / gestion des compétences
- => ADEME : Ressources techniques / aides financières



Le guide « Énergie : un poste clé dans l'industrie »

À l'aide de schémas de procédés transverses et d'utilités, ce guide réunit les pistes d'actions principales par poste de consommation et les bonnes pratiques énergétiques dans l'industrie.



Un moteur de recherche dédié à l'optimisation de la performance énergétique

Ce moteur de recherche permet de trouver des pistes d'actions adaptées selon le secteur d'activité, dans une base de données de 500 préconisations d'amélioration qualifiées.



Les parcours et pages à destination des entreprises

Financez vos projets
Toutes les aides financières de l'ADEME et de ses partenaires pour réaliser vos projets de transition écologique

Les aides

Les aides

Adoptez la sobriété énergétique

Les bonnes pratiques

Optimisez votre TPE/PME

Les actions

Décarbomez votre industrie

Les étapes

Passez à l'écoconception

Les bénéfices

Découvrez les différents types de projet



Études & conseils

Afin de vous aider à faire mûrir votre projet, l'ADEME vous propose des outils pour guider votre décision. Déterminez la faisabilité de votre projet grâce à des études préalables et des diagnostics.



Investissement

Les aides de l'ADEME supportent des projets aux objectifs environnementaux ambitieux. Découvrez dès maintenant les nombreuses subventions mises en place par l'Agence ainsi que leurs critères d'éligibilité.



Animation & communication

Avec pour objectif le changement de comportements, l'ADEME vous accompagne et soutient des programmes d'animation, des actions de communication, et la mise en place de formations.



Recherche & innovation

Recherche, expérimentation, test, développement commercial... A chaque étape de votre projet, l'ADEME peut vous apporter son expertise, et vous aider à construire l'innovation environnementale de demain.

Une démarche d'engagements volontaires pour toute entreprise

- Démarche pilotée par le CGDD avec l'appui de l'Ademe et en concertation étroite avec les organisations professionnelles d'entreprises et de salariés
- Identifier, outiller et mieux quantifier **14 actions d'organisation générale et de fonctionnement pour atteindre un objectif de sobriété énergétique de -10% de consommation**
- Toute entreprise pourra souscrire à des engagements sur ces actions et sur l'atteinte de ses objectifs sur la plateforme :
 - <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/>
- Cette plateforme constituera à la fois un centre de ressources et de support, de recueil de bonnes pratiques, de suivi et de communication



  **Les entreprises s'engagent | LE MOIS !**

[Mon espace](#)

[Qui sommes-nous ?](#) [Rejoindre la communauté](#) [S'engager](#) [La communauté](#) [LE MOIS !](#)

Les entreprises s'engagent

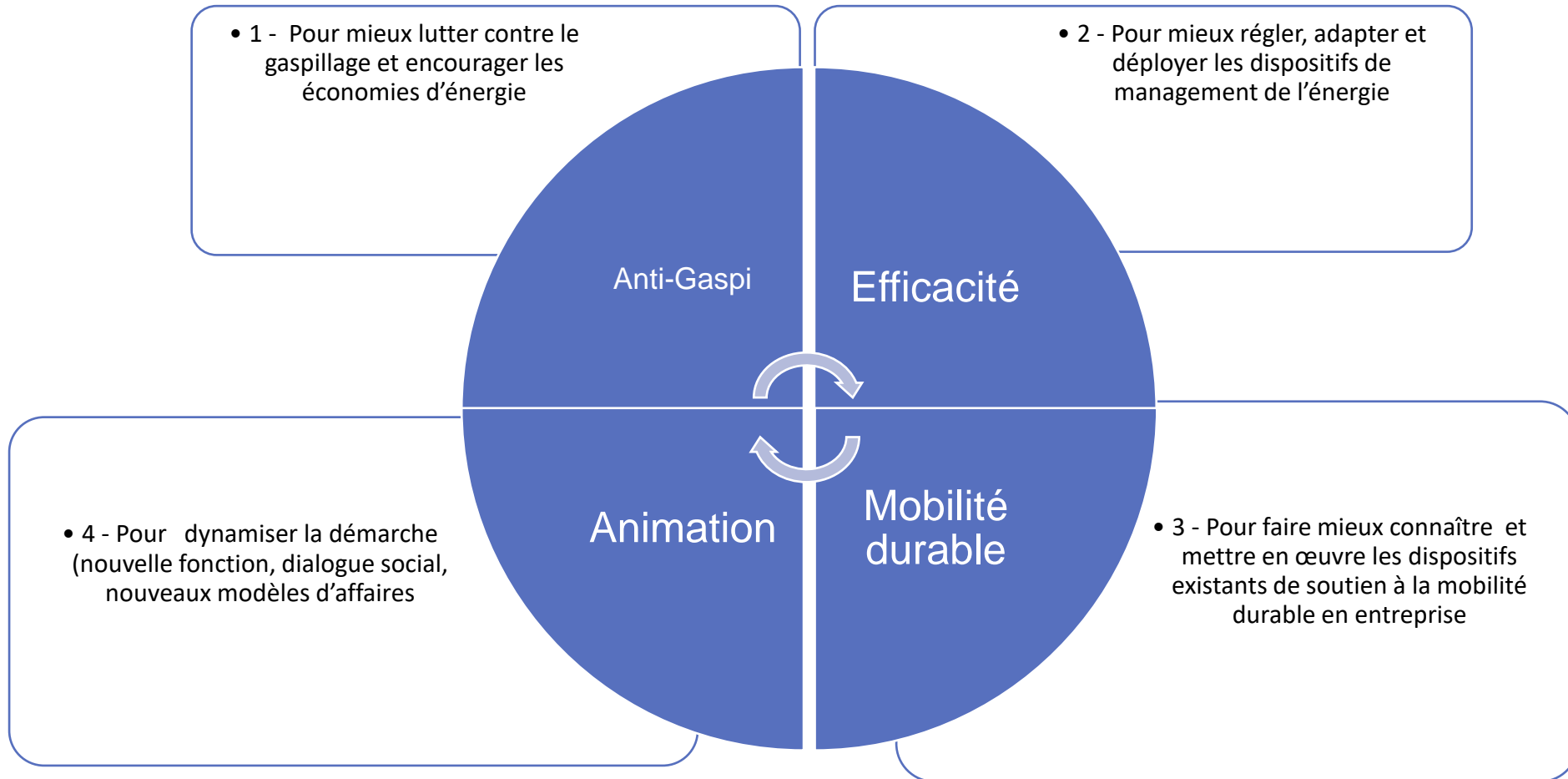
Pour l'emploi des jeunes, des habitants des quartiers prioritaires, des personnes en situation de handicap...

[Je suis une entreprise](#)

[Je suis un collaborateur](#)

Actualités

4 axes d'engagements



Comment Agir ?

- Etats des lieux
- Actions immédiates
- S'engager un plan d'actions ambitieux
- **Décarbonation, ENR, sobriété matière**



Les parcours et pages à destination des entreprises



Les étapes





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France 2030 à l'ADEME

Décarbonation de l'industrie – 5,6 Mds €



6 objectifs :

1. Permettre la consolidation et l'émergence des acteurs français de l'offre en soutenant l'innovation et la démonstration, favoriser l'industrialisation
2. Massifier le déploiement des solutions de décarbonation pour le développement d'une industrie française durable et pérenne, répondant aux objectifs climatiques
3. Démontrer la viabilité technico-économique de la neutralité carbone à l'échelle de zones industrielles multi-sites et sur la mise en œuvre des techniques CCS
4. Lever les freins en lien avec les problématiques d'industrialisation principalement liées aux cadres économiques, normatifs ou réglementaires
5. Préparer les technologies de décarbonation de demain
6. Mettre en adéquation les besoins en ressources humaines des acteurs économiques et les offres de formation

[Lien vers la stratégie](#)





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

France 2030 à l'ADEME

Décarbonation de l'industrie – Déploiement



Industrie Zéro Fossile – volet 1 (BCIAT)

- **Présentation du dispositif** : Le volet 1 de l'appel à projets vise à accompagner les entreprises dans la mise en place d'installations biomasse performantes pour répondre à leurs besoins thermiques pour assurer une autonomie énergétique, en réduisant l'usage des énergies fossiles.
- **Date de clôture** : CLOS

Industrie Zéro Fossile – volet 2 (DECARB IND)

- **Présentation du dispositif** : L'AAP vise prioritairement des projets permettant une réduction de la consommation de combustibles et intrants fossiles des sites industriels. Les projets dont la mise en œuvre peut intervenir pour les prochains hivers seront privilégiés au regard de l'urgence de la situation.
- **Date de clôture** : CLOS

Industrie Zéro Fossile – volet 3 (DECARB FLASH)

- **Présentation du dispositif** : Le volet 3 vise à favoriser le déploiement rapide de la décarbonation en Industrie, dans la continuité du guichet de décarbonation de l'industrie opéré par l'ASP.
- **Dates**: ouverture 13/07/2022 - relève 15/09/2022– **clôture: 3/11/2022**



Développement des énergies renouvelables

- > Le [Fonds Chaleur](#) qui permet aux entreprises de maîtriser et optimiser la production de chaleur et de froid renouvelables, tant du point de vue technique que financier.
- > L'[aide aux études de faisabilité](#) pour de l'autoconsommation électrique photovoltaïque.
- > Le guichet « [Tremplin pour la transition écologique des PME](#) » (financement des investissements des PME notamment pour la production durable de chaleur et de froid dans un bâtiment existant : géothermie, PAC, chaudière biomasse...).
- > L'appel à projets (AAP) [Industrie Zéro Fossile Volet 3 \(DECARB FLASH\)](#) qui vise à financer des actions rapides de réduction de la consommation d'énergies fossiles dans des petits sites industriels.

Les parcours et pages à destination des entreprises



Plateforme de services ADEME : Agir pour la transition écologique

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>



Agir pour la transition écologique
Agence de la transition écologique



PARTICULIERS

Adoptez un quotidien plus écologique : découvrez nos conseils et nos solutions pour vous accompagner à chaque moment de votre vie.

> VOTRE ESPACE

ENTREPRISES

Vous souhaitez participer à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique : Découvrez si votre projet est éligible, ainsi que l'ensemble des aides et appuis financiers dont vous pouvez bénéficier.

> VOTRE ESPACE

COLLECTIVITÉS

Vous souhaitez participer à la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique : Découvrez si votre projet est éligible, ainsi que l'ensemble des aides et appuis financiers dont vous pouvez bénéficier.

> VOTRE ESPACE

Les parcours et pages à destination des entreprises



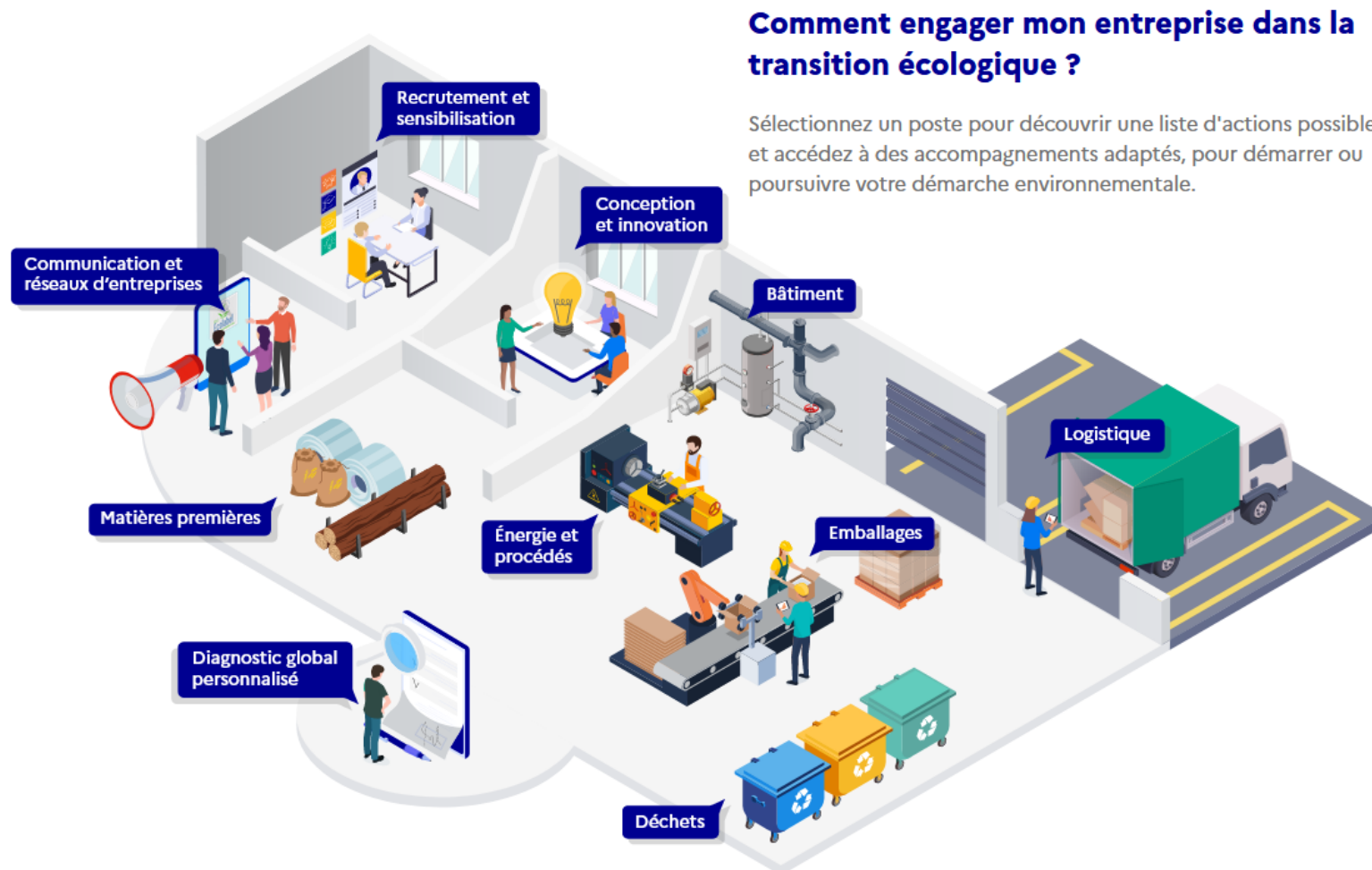
Les parcours et pages à destination des entreprises



Les actions



Optimisez votre TPE/PME



Comment engager mon entreprise dans la transition écologique ?

Sélectionnez un poste pour découvrir une liste d'actions possibles et accédez à des accompagnements adaptés, pour démarrer ou poursuivre votre démarche environnementale.

Énergie et procédés

De sa production à sa consommation et jusqu'à la valorisation de l'énergie induite par les procédés, passez à l'action avec efficacité et sobriété.

Les actions associées :

- > Choisir d'autres sources d'énergie
- > Mesurer, suivre et réduire ses consommations
- > Réduire ses émissions de gaz à effet de serre
- > Récupérer la chaleur résiduelle de mes procédés : la chaleur fatale
- > Faire monter en compétence un collaborateur en industrie
- > Améliorer sa performance énergie



[Voir toutes les actions](#)



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*





PRÉSENTATION DISPOSITIFS TEE BPIFRANCE

Webinaire CPME

20/10/2022

01.

**LES ENJEUX
DU PLAN CLIMAT**

LES ENJEUX DU PLAN CLIMAT

Un plan d'action ambitieux au service des entreprises pour accélérer leur transition

De fortes attentes exprimées par les dirigeants

80% des dirigeants considèrent que le changement climatique appelle à une réaction d'urgence et 86 % se sentent concernés par les objectifs mondiaux de baisse des émissions carbone

➤ Plus le dirigeant est informé, plus il intègre le climat dans sa stratégie

3 principaux freins :

- Le manque de moyens financiers,
- L'absence de technologie
- Le manque de reconnaissance client

30% seulement ont déjà mis en place un plan d'action au sein de leur entreprise



LES DIRIGEANTS de PME-ETI
FACE à L'URGENCE CLIMATIQUE



Le Greendeal

Une pression réglementaire forte à horizon proche :
Reporting extra-financier pour les plus grandes entreprises et les banques dès 2022
Mesures sectorielles
Mesures horizontales

Le plan climat

La mise en transition des entreprises

Via du financement et de l'accompagnement dédié, afin d'aider les dirigeants non seulement à structurer des plans d'action, mais aussi à les mettre en œuvre

Le soutien à l'émergence et la croissance des greentechs

Pour faire naître les innovations technologiques nécessaires à la transition et créer des leaders français dans ces domaines

Simplification des financements et investissements à destination de la filière ENR

Ceci afin de permettre aux entreprises d'avoir accès à davantage d'énergie verte et décarbonée

02.

**NOS
OFFRES DEDIEES A LA
TRANSITION DES
ENTREPRISES**

Bpifrance met à disposition des PME-ETI une boîte à outils visant à accélérer leur transformation énergétique et environnementale

Accompagnement

Un accompagnement précis, permettant de vous développer, liant tutorat, conseil et dialogue entre dirigeants

Financement

Toute une gamme de financement, pour répondre aux projets TEE les plus simples comme les plus complexes

Mise en Avant

La communauté du coq vert regroupe les entreprises engagées dans la transition écologique.

Accélération

Le programme le plus complet pour permettre à votre entreprise de passer un cap et de s'inscrire durablement dans un développement plus écologique

Renforcement

Un accompagnement précis, permettant de vous développer grâce à un appui conseil personnalisé

Initiation

Une première approche et des solutions aux enjeux de la transition sociale et écologique.

Découverte

Mesurez vos besoins en accompagnement pour réussir votre transition écologique et sociale.

CLIMATOMÈTRE

Mesurez votre impact sur l'environnement grâce au quiz d'auto-évaluation

E-PARCOURS CLIMAT

Formez-vous grâce au parcours digital « Transition Énergétique et Ecologique »

DIAG ÉCO-FLUX

Réalisez un report un diagnostic individuel pour analyser vos flux d'énergie, d'eau, de matière et déchets et réaliser des économies (en moyenne 40 K€ par site)

DIAG DÉCARBON'ACTION

Réalisez un bilan GES approuvé de votre entreprise pour mettre en place un plan d'actions

DIAG PERF'IMMO

Réalisez l'audit énergétique de vos bâtiments et intégrez les nouvelles exigences liées au décret tertiaire

ACCÉLÉRATEURS FILIÈRES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Auditez l'échelle de votre entreprise avec un programme dédié à votre filière. Eau, Déchets ou Transition Énergétique

ACCÉLÉRATEUR DÉCARBONATION

Accélérez votre transition écologique et pérennisez votre développement avec une stratégie bas-carbone et un plan d'actions

VTE VERT

Recrutez un jeune talent pour amorcer ou accélérer votre transition environnementale

La Communauté du Coq vert

Mise en relation et partage :
Contenu de formation :
Mise en visibilité et appui opérationnel dans la communication :



Financement de Projets

Financement de projets structurés aux côtés des banques partenaires: PAG, PEE, Prêt Immo

Préfinancement

Accompagnement des projets dès la phase de développement (Création / Innovation)

Solutions flexibles de financement amont (préfinancement TVA, Subventions Fonds propres)

Prêts sans garanties : les Prêts Verts

- Ouvert au TPE, PME et ETI
- 10K€ à 5 000 K€, bonifiés
- 2 à 10 ans // 2 ans de différé maximum

Zoom page suivante

GES = gaz à effet de serre
* limité à 2 modules de conseil selon la taille de l'entreprise
** selon la taille de l'entreprise
*** étude réalisée sur un panel de 247 établissements

Le continuum Accompagnement, de la sensibilisation à la transformation en profondeur

Dirigeantes, dirigeants de PME françaises, nous vous accompagnons pour faire de votre transition énergétique et écologique votre meilleur atout. Découvrez les dispositifs mobilisables dans votre démarche vertueuse.

Découverte

Mesurez vos besoins en accompagnement pour réussir votre transition écologique et sociale.

CLIMATOMÈTRE

Mesurez votre impact sur l'environnement grâce au quizz d'auto-évaluation

E-PARCOURS CLIMAT

Formez-vous grâce au parcours digital « Transition Énergétique et Ecologique »

Initiation

Une première approche et des solutions aux enjeux de la transition sociale et écologique.

DIAG ÉCO-FLUX

Réalisez avec un expert un diagnostic individuel pour analyser vos flux d'énergie, d'eau, de matière et déchets et réalisez des économies (en moyenne 48 K€ par site)



Renforcement

Un accompagnement précis, permettant de vous développer grâce à un appui conseil personnalisé

DIAG DÉCARBON'ACTION

Réalisez un bilan GES approfondi de votre entreprise pour mettre en place un plan d'actions



DIAG PER'IMMO

Réalisez l'audit énergétique de vos bâtiments et intégrez les nouvelles exigences liées au décret tertiaire

Accélération

Le programme le plus complet pour permettre à votre entreprise de passer un cap et de s'inscrire durablement dans un développement plus écologique

ACCÉLÉRATEURS FILIÈRES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Accélérez l'activité de votre entreprise avec un programme adapté à votre filière Eau, Déchets ou Transition Énergétique



ACCÉLÉRATEUR DÉCARBONATION

Accélérez votre transition écologique et pérennisez votre développement avec une stratégie bas-carbone et un plan d'actions



VTE VERT

Recrutez un jeune talent pour amorcer ou accélérer votre transition environnementale



Pour faire des économies en optimisant vos flux d'énergie, matières, eau et déchets



LE DIAG ECO-FLUX

Quoi ?

- Analyse de vos pratiques
- Définition d'un plan d'actions de réduction de flux d'énergie, matières, eau et déchets
- Accompagnement à la mise en place des actions que vous souhaitez engager
- Évaluation des économies réalisées

Pour qui ?

- Les entreprises possédant **un ou plusieurs sites** (usine, restaurant, commerce alimentaire, ...) qui compte entre **20 et 250 salariés** et qui est localisé sur le territoire français

Selon quelles modalités ?

- Pour les sites de 20 à 49 salariés : le reste à charge est de **2 000 € HT** après subvention de l'ADEME¹
 - Pour les sites de 50 à 250 salariés : le reste à charge est de **3 000 € HT** après subvention de l'ADEME¹
- ¹subvention de 50% dans la limite de l'enveloppe disponible

Accès direct : Diag Eco-Flux (bpifrance.fr)

Pour faire un premier bilan et maîtriser vos émissions de Gaz à Effet de Serre



LE DIAG DECARBON'ACTION



Quoi ?

- Mesure des émissions directes et indirectes de GES (scopes 1 à 3)
- Co-construction du plan de transition
- Valorisation de la transition pour le passage à l'action

Pour qui ?

- Les organisations de **moins de 500 salariés** qui n'ont jamais réalisé de bilan GES²
- ²Les entreprises de 500 salariés et + pourront souscrire à une offre adaptée sur devis.

Selon quelles modalités ?

- Pour les entreprises de – de 250 salariés : **4 000 € HT** après subvention de 60% de l'ADEME³
 - Pour les entreprises de + de 250 salariés : **6 000 € HT** après subvention de 40% de l'ADEME³
- ³dans la limite de l'enveloppe disponible

[DIAG Decarbon'action \(bpifrance.fr\)](https://bpifrance.fr)

[Pour aller plus loin : Accélérateur Décarbonation \(bpifrance.fr\)](https://bpifrance.fr)

Dispositifs mobilisables pour votre TEE (3/4)



Pour réduire les consommations énergétiques de vos bâtiments et les inscrire dans une trajectoire conforme au décret tertiaire



LE DIAG PERF'IMMO



Quoi ?

- Evaluer la performance énergétique de votre ou de vos bâtiment(s)
- Définir des scénarios chiffrés de rénovation énergétique
- Inscrire votre entreprise dans une trajectoire conforme aux objectifs du décret tertiaire (réduction de 40% à 60% de votre consommation énergétique par rapport à une année de référence, ou atteinte d'une valeur seuil réglementaire)

Pour qui ?

- Entreprises propriétaires (ou crédit preneurs) de bâtiment(s), dont elles disposent des plans et ayant des activités tertiaires privées situées en France (tourisme, commerce, santé, logistique, services,...) et envisageant une rénovation énergétique de ceux-ci*
- Les bâtiments ayant un usage mixte industriel et tertiaire sont également éligibles

Selon quelles modalités ?

- Coût variable selon la surface et la complexité du site : entre 3 000 et 15 000 € HT

Dispositifs mobilisables pour votre TEE (4/4)



Pour financer vos efforts dans la transition énergétique et écologique

LES PRÊTS VERTS

Quoi ?

- Mise en œuvre d'un **plan d'actions** visant à réduire l'impact environnemental de l'entreprise
- **Prêts sans garantie** sur les actifs de l'entreprise ou de son dirigeant
- Pour le financement de vos dépenses immatérielles, matérielles à faible valeur de gage, et l'augmentation **besoins en fonds de roulement** liée à la mise en œuvre du plan d'actions

Selon quelles modalités ?

- Montant de **10 000 à 5 000 000 €**
- Durées de remboursement de **2 à 10 ans**, comprenant un différé d'amortissement modulable de **0 à 24 mois** (cf [Prêt Vert \(bpifrance.fr\)](https://www.bpifrance.fr))



Pour recruter un jeune talent qui démultipliera vos efforts en faveur de l'environnement

L'AIDE VTE VERT

Quoi ?

- Aider le recrutement d'un **jeune diplômé** ou **étudiant** en alternance pour des missions à responsabilité qui **amorcent ou accélèrent la TEE** de l'entreprise.

Selon quelles modalités ?

- Jusqu'à **12 000 €** d'aides maximum. Pour aller plus loin : [VTE France - Volontariat Territorial en Entreprise \(vte-france.fr\)](https://www.vte-france.fr)



Pour entraîner et réunir les éclaireurs et les entrepreneurs convaincus

LA COMMUNAUTE DU COQ VERT

Quoi ?

- **Mise en relation** et partage de **bonnes pratiques**
- **Formations** liées à la transition énergétique et écologique
- **Mise en visibilité** et appuis opérationnel dans la communication afin de valoriser sa démarche et **augmenter l'effet d'entraînement**

Pour qui ?

- Les entreprises engagées qui ont suivi un **programme de transformation** au cours des 3 dernières années
- Les producteurs d'**énergies renouvelables**
- Les **développeurs de solutions** technologiques, industrielles ou organisationnelles
- Pour aller plus loin : [Communauté du Coq Vert | Bpifrance](https://www.bpifrance.fr)



POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ BPIFRANCE DANS VOTRE RÉGION : [BPIFRANCE.FR](https://www.bpifrance.fr)

Vos contacts pour le continuum d'accompagnement

RÉSEAU AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Pauline Bonhomme

Tél. : 06 33 03 01 71

pauline.bonhomme@bpifrance.fr

Départements : 01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74

Alexandre Galland

Tél. : 06 37 33 96 48

alexandre.galland@bpifrance.fr

Départements : 01-03-07-15-26-42-43-63-69

Smail Goual

Tél. : 07 88 56 94 39

smail.goual@bpifrance.fr

Départements : 07-26-38-73-74

RÉSEAU ÎLE-DE - FRANCE

IDF - PARIS

Alicia Sorel

Tél. : 07 84 18 83 58

alicia.sorel@bpifrance.fr

Département : 75

IDF - LA DÉFENSE

Salima Cherqaoui

Tél. : 07 86 31 55 23

salima.cherqaoui@bpifrance.fr

Départements : 78-92-95

IDF - NOISY

Kevin Thouement

Tél. : 06 30 20 86 15

kevin.thouement@bpifrance.fr

Départements : 77-91-93-94

RÉSEAU NORD-OUEST

HAUTS-DE-FRANCE ET NORMANDIE

Benoit Charle

Tél. : 06 89 77 47 03

benoit.charle@bpifrance.fr

Départements : 02-27-59-60-62-76-80

CENTRE-VAL DE LOIRE

Florian Deriaud

Tél. : 06 79 35 54 71

florian.deriaud@bpifrance.fr

Départements : 14-18-28-36-37-41-45-50-61

RÉSEAU GRAND EST

GRAND EST

En cours de recrutement.
Contacter **Nicolas Allard** pour tous
sujets (cf ci-dessous)

BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ ET GRAND EST

Nicolas Allard

Tél. : 06 08 60 73 76

nicolas.allard@bpifrance.fr

Départements : 08-10-21-25-39-51-52-58-70-71-89-90

RÉSEAU OUEST

BRETAGNE

Vincent Coudron

Tél. : 06 30 20 76 28

vincent.coudron@bpifrance.fr

Départements : 22-29-35-56

PAYS DE LA LOIRE

François Pohier

Tél. : 07 87 43 14 80

francois.pohier@bpifrance.fr

Départements : 44-49-53-72-85

NOUVELLE-AQUITAINE

Nicolas Georget

Tél. : 06 77 42 51 41

nicolas.georget@bpifrance.fr

Départements : 16-17-19-23-24-33-40-47-64-79-86-87

RÉSEAU SUD

PACA

Amine Kajouj

Tél. : 07 86 68 76 69

amine.kajouj@bpifrance.fr

Départements : 04-05-06-13-83-84

OCCITANIE ET CORSE

Mathieu Isola

Tél. : 06 70 41 17 69

mathieu.isola@bpifrance.fr Départements : 2A-2B-9-11-12-30-31-32-46-48-65-66-81-82

Vos contacts pour le continuum de financement

Bpifrance dans votre région

AURVERGNE - RHÔNE-ALPES

Clermont-Ferrand
06 43 92 87 93
Véronique JOUBERT MOUNIER
veronique.joubertmounier@bpifrance.fr

Grenoble
06 33 26 73 09
Sébastien SCHMITT
sebastien.schmitt@bpifrance.fr

Anecy
06 88 29 46 97
David JEANCLER
david.jeancler@bpifrance.fr

Lyon
06 83 66 76 22
Charles-Eric BALTOGLU
ce.baltoglu@bpifrance.fr

Bourg-en-Bresse
06 89 74 15 26
HORTENSE HOPPMANN
hortense.hopmann@bpifrance.fr

Saint-Étienne
06 74 89 74 86
Adeline THOU
adeline.thou@bpifrance.fr

Valence
07 87 03 67 09
Emilie VIDAL
emilie.vidal@bpifrance.fr

BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ
Dijon
06 84 51 36 49
Marc AULOGE
marc.auloge@bpifrance.fr

Besançon
06 74 03 77 70
Stéphane CLERGET
stephane.clerget@bpifrance.fr

BRETAGNE
Rennes
06 89 74 14 53
Hervé LELARGE
herve.lelarge@bpifrance.fr

Brest
06 74 79 29 39
Christophe SEILLIER
christophe.seillier@bpifrance.fr

Lorient
06 74 79 29 39
Christophe SEILLIER
christophe.seillier@bpifrance.fr

Saint-Brieuc
06 37 39 73 33
ANNE CORNET
anne.cornet@bpifrance.fr

CENTRE - VAL DE LOIRE
Orléans
06 89 74 09 46
Thierry MARTIGNON
thierry.martignon@bpifrance.fr

Tours
06 48 15 86 63
Gildas SENECHAL
gildas.senechal@bpifrance.fr

CORSE
Ajaccio
06 73 19 81 68
Cecile DONSIMONI
cecile.donsimoni@bpifrance.fr

GRAND EST
Nancy
06 89 74 03 32
Christian THERIOT
christian.theriot@bpifrance.fr

Meiz
06 31 67 46 73
Fabien FRIGOSI
fabien.frigosi@bpifrance.fr

Reims
06 32 12 56 00
Jean Charles PERRETTE
jc.perrette@bpifrance.fr

Troyes
06 33 14 97 99
Julien GERVASONI
julien.gervasoni@bpifrance.fr

Strasbourg
06 44 10 09 39
Ludovic POUGET
ludovic.pouget@bpifrance.fr

HAUTS-DE-FRANCE

Amiens
06 70 47 96 65
Sébastien ROBERT-CHARREAU
sebastien.robertcharrerau@bpifrance.fr

Compiègne
07 88 26 05 65
Julien BOCQUILLON
julien.bocquillon@bpifrance.fr

Lille
07 86 00 05 90
Yannick DA COSTA
yannick.dacosta@bpifrance.fr

ÎLE-DE-FRANCE

Paris
06 78 15 30 34
Marie POUSSIN
marie.poussin@bpifrance.fr

Île-de-France Est
06 32 40 36 03
Jailll YAKER
jailll.yaker@bpifrance.fr

Île-de-France Ouest
06 86 61 77 39
Nicolas MAURIN
nicolas.maurin@bpifrance.fr

NORMANDIE
Caen
06 73 82 11 91
Florent LEPERT
florent.lepert@bpifrance.fr

Rouen
06 89 74 06 36
Tanguy ROUDAUT
tanguy.roudaut@bpifrance.fr

NOUVELLE AQUITAINE
Bordeaux
06 89 74 10 29
Laurent DE CALBIAC
laurent.decabiac@bpifrance.fr

Pau
06 32 40 14 05
Nicolas ROCHE
nicolas.roche@bpifrance.fr

Limoges
07 85 45 61 20
Djamel MERIEM-BENZIANE
djamel.meriem@bpifrance.fr

Poitiers
06 89 74 08 94
Albert BABIA
albert.babia@bpifrance.fr

La Rochelle
06 81 39 10 70
Alexandre COLIN
alexandre.colin@bpifrance.fr

OCCITANIE

Montpellier
06 75 69 99 86
Nadine FAEDO
nadine.faedo@bpifrance.fr

Perpignan
07 86 28 84 19
Romain GAUTHIER
romain.gauthier@bpifrance.fr

Toulouse
06 80 16 96 92
Anne-Cécile BRIGOT-ABADIE
ac.brigot@bpifrance.fr

PAYS DE LA LOIRE
Nantes
06 37 74 92 47
Benoit RIGOT
benoit.rigot@bpifrance.fr

La Roche-sur-Yon
06 07 04 80 97
Fabien BERNARD
fabien.bernard@bpifrance.fr

Le Mans
06 74 93 96 47
Quentin GUYARD
quentin.guyard@bpifrance.fr

PROVENCE - ALPES -
CÔTE D'AZUR
Marseille
06 86 64 89 75
Nicolas MAGENTIES
nicolas.magenties@bpifrance.fr

Avignon
06 87 96 74 80
Adeline CLEMENT
adeline.clement@bpifrance.fr

Nice
06 75 71 58 76
Emilie SOULMI
emilie.soulmi@bpifrance.fr

GUADELOUPE
Bala-Mahaut
06 90 28 90 60
Michèle PAPALIA
michele.papalia@bpifrance.fr

GUYANE
Cayenne
06 90 28 90 60
Michèle PAPALIA
michele.papalia@bpifrance.fr

LA RÉUNION
Saint-Denis
06 73 19 80 68
Jean Marc BATTIGELLO
jm.battigello@bpifrance.fr

MARTINIQUE
Fort-de-France
06 90 28 90 60
Michèle PAPALIA
michele.papalia@bpifrance.fr

MAYOTTE
Mamoudzou
06 73 19 80 68
Jean Marc BATTIGELLO
jm.battigello@bpifrance.fr

NOUVELLE CALÉDONIE
Nouméa
+252 692 611 716
Frédéric LANGLADE
frederic.langlade@bpifrance.fr

49
implantations
régionales



Pour contacter Bpifrance de votre région

bpifrance.fr